

DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA FEUILLE DE GRAND LAC VICTORIA – 31N

Le territoire représenté sur la feuille de Grand Lac Victoria couvre la portion du centre-ouest du Québec, située sur l'élévation comprise entre les Grands Lacs et la baie d'Hudson. Le paysage accidenté du bouclier précambrien domine, à l'exception d'une intrusion septentrionale de dépôts argileux dans le coin supérieur gauche du territoire.

La roche de fond se compose surtout de granite et de roc sédimentaire d'âge précambrien. Les dépôts quaternaires comprennent des tills peu profonds, érodés par endroits. Dans la zone argileuse, de dépôts lacustres recouvrent la roche de fond, tandis que de nombreuses tourbières de carex se sont développées dans les endroits mal drainés.

Le parc provincial de la Vérendrye occupe environ 75% du territoire. L'aménagement de ce parc visait surtout à lui conserver son caractère sauvage, et il représente un important site de récréation de plein air pour les résidents de Montréal et du nord-est des Etats-Unis.

Le tourisme et la coupe du bois de pulpe constituent des principales activités économiques de la région du Grand Lac Victoria. Il n'y a pas de centres urbains, la plupart des colonies se présentant sous forme de camps temporaires de bûcherons. Le parc compte deux réserves indiennes, dont la population totale atteint environ 3 000.

CLIMAT

Des hivers froids et des étés frais caractérisent le climat. La température moyenne de janvier est de 5° F et celle de juillet, 62. La période moyenne de végétation est de 100 jours, et débute en général aux alentours du 31 mai. La précipitation annuelle moyenne atteint 30 po.

ÉCOLOGIE

Une forêt mixte recouvre la presque totalité du territoire. Elle marque en général la limite de dispersions des espèces décidues tolérantes.

Les principales essences comprennent: sapin baumier (*Abies balsamea*), épinette noire (*Picea mariana*) et bouleau blanc (*Betula papyrifera*) de même que quelques épinettes blanches (*Picea glauca*) et quelques trembles (*Populus tremuloides*). On rencontre également du frêne noir (*Fraxinus nigra*) et de l'orme blanc (*Ulmus americana*) près de l'extrême nord.

L'épinette noire domine dans la zone argileuse du nord. Il y a aussi de vastes régions marécageuses où croissent épinette et cèdre (*Thuja occidentalis*), tandis que l'on retrouve tremble, peuplier baumier (*Populus balsamifera*), sapin baumier et épinette blanche le long des rivières et des ruisseaux. Le pin gris (*Pinus banksiana*) domine dans les endroits plus secs, comme les eskers et les lits de rivières asséchées.

La végétation utile à la sauvagine est parcimonieusement distribuée. Les principales plantes émergentes comprennent typha (*Typha sp.*), scirpe (*Scirpus sp.*), carex (*Carex sp.*), graminées, gruyère (*Ericaceae sp.*) et myrique (*Myrica sp.*). Les espèces submergées se composent de nymphéa (*Nymphaea sp.*), potamot (*Potamogeton sp.*) et cornifle (*Ceratophyllum sp.*).

CLASSEMENT ET POSSIBILITÉS POUR LA SAUVAGINE

La plus grande partie du territoire est de classe 7 en ce qui concerne la sauvagine, les principaux facteurs de limitation étant une topographie défavorable et le manque de fertilité du sol. Les lacs profond et les rivières à courant rapide, classés 6, sont limités par la profondeur de l'eau et le manque de fertilité. Les lacs tourbeux et les étangs créés par les castors sont habituellement de classe 4 ou 5, principalement limités par le manque de fertilité. Certaines sections des vastes réservoirs, comme le Réservoir Decelles, sont de classe 5, limitées par les variations du niveau de l'eau et la stérilité du sol.

La production de sauvagine dans la région est faible, si l'on considère les marécages individuellement; cependant, vu le grand nombre de terrains humides, la production combinée a quelque importance.

Canards noirs (*Anas rubripes*), morillons à collier (*Aythya collaris*), sarcelles à ailes bleues (*Anas discors*), sarcelles à aides vertes (*A. carolinensis*) et garrots (*Bucephala clangula*), nichent dans le territoire.

La chasse à la sauvagine ne se pratique pas de façon intensive dans la région, mais la pêche sportive et la chasse à l'original sont très populaires, spécialement dans le parc de la Vérendrye.

Classification des possibilités par G. Arsenault, du Service canadien de la faune.

GENERAL DESCRIPTION OF THE GRAND LAC VICTORIA MAP SHEET AREA, 31N

The area covered by the Grand Lac Victoria map sheet is in west-central Quebec on the height of land between the Great Lakes and Hudson Bay. The landscape is predominantly rugged Precambrian Shield, except for an intrusion of the northern clay belt in the northwestern part of the area.

The bedrock of the area is mainly granite, and some sedimentary rock is of Precambrian age. The overburden is mainly shallow till, which is water-worked in places. In the clay belt lacustrine deposits cover the bedrock, whereas extensive heath and sedge bogs are frequently found in poorly drained places.

About 75 percent of the area is occupied by Parc Provincial de la Vérendrye. This park is managed chiefly as a wilderness area, and is an important recreation ground for residents of Montreal and the northeastern United States.

The main economic activities of the Grand Lac Victoria region are tourism and pulp cutting. There are no centers of urban development in the area. Most of the settlement is in temporary logging camps. There are two Indian Reserves in the park, with a total population of about 3000.

CLIMATE

The climate of the area is characterized by cold winters and short, cool summers. The January mean temperature is 5°F and the July mean 62°F. The mean annual frost-free period is 100 days, and the growing season usually begins on May 31. The average annual precipitation is 30 inches.

ECOLOGY

The area is almost entirely forested. The forest is mixed and generally includes tolerant deciduous species.

The main species are balsam fir (*Abies balsamea*), black spruce (*Picea mariana*), and white birch (*Betula papyrifera*); white spruce (*Picea glauca*) and trembling aspen (*Populus tremuloides*) are also present. Black ash (*Fraxinus nigra*) and white elm (*Ulmus americana*) grow in the northern part of the area.

In the northern clay belt, black spruce is dominant. Black spruce and eastern white cedar (*Thuja occidentalis*) swamps are common and trembling aspen, balsam poplar (*Populus balsamifera*), balsam fir, and white spruce are found along rivers and streams. Jack pine (*Pinus banksiana*) often dominates the drier sites, such as outwash deposits and eskers.

Vegetation used by waterfowl is sparsely distributed. The dominant emergents include cattail (*Typha sp.*), bulrush (*Scirpus sp.*), sedge (*Carex sp.*), grasses, heath (*Ericaceae sp.*), and gale (*Myrica sp.*). The dominant submergents include water lily (*Nymphaea sp.*), pondweed (*Potamogeton sp.*), and coontail (*Ceratophyllum sp.*).

LAND CLASSIFICATION FOR WATERFOWL

Most of the land in the area is rated Class 7 for waterfowl, with limitations of adverse topography and low soil fertility. Deep lakes and fast-flowing rivers are rated Class 6; these are mainly limited by water depth and low soil fertility. Bog lakes and beaver impoundments are generally rated Class 4 or 5, and are limited mainly by low soil fertility. Certain sections of the large reservoirs, such as Réservoir Decelles, are rated Class 5, with limitations of water fluctuation and soil fertility.

Waterfowl production is low for individual wetlands; however, the combined production of the many wetlands in the area is significant.

The species of ducks that nest in the area include the Black Duck (*Anas rubripes*), Ring-necked Duck (*Aythya collaris*), Blue-winged Teal (*Anas discors*), Green-winged Teal (*A. carolinensis*), and Common Goldeneye (*Bucephala clangula*).

Waterfowl hunting pressure is low, whereas sports fishing and moose hunting are very popular, especially in Parc de la Vérendrye.

Capability classification by G. Arsenault, Canadian Wildlife Service.